

1708.

8 novembre. — Etablissement des coches d'eau sur le Rhône.

1709.

Au froid rigoureux de cet hiver, succédèrent des pluies sans fin qui ruinèrent les récoltes et occasionnèrent une affreuse disette. Le bichet de blé, pesant 60 livres, se vendit vingt livres, le seigle, seize, le blé noir ou sarrasin, quinze; l'année de vin, de trente à quarante.

Cette disette fit multiplier les ordonnances de police concernant les étrangers. On suspendit les fêtes et cérémonies au collège de la Trinité. Il n'y eut dans la ville que cinq boulangers qui eurent la permission de faire du pain blanc. L'archevêque donna la permission de faire gras, quatre jours de la semaine pendant le Carême.

1710.

8 mai. — Le Consulat assiste à l'ouverture du jeu de l'arc, sur les remparts d'Ainay.

23 décembre. — Le Consulat fonde des prix à distribuer, le jour de St-Louis, aux élèves du collège de la Trinité. Ils doivent consister en livres, reliés en maroquin rouge de Paris, ou basanne, dorés sur tranche, aux armes du roi et de la ville.

1712.

Grande mission, dont la clôture se fait par une bénédiction du Saint-Sacrement, sur la place Bellecour.

1714.

9 juin. — Mort de messire Claude de St-Georges, de la maison de Veyrac, archevêque et comte de Lyon, âgé de plus de 83 ans. Le lendemain, on l'a exposé dans une des salles de son palais, sur un lit d'honneur, en soutane, rochet, camail et bonnet carré.